

# POUR UNE MISE EN OEUVRE DE CONCEPTS ISSUS DE L'ANTHROPOLOGIE DES SCIENCES À L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

Etude des « régions économiques » selon P. Vidal de la Blache

Jacqueline GAREL

Notre étude participe à deux courants de recherche. Des historiens ont analysé, en s'inspirant des concepts de P. Bourdieu, les divisions spatiales conceptualisées par les sciences humaines comme des constructions sociales. Par ailleurs, des historiens de la géographie ont rappelé combien on connaissait peu les dernières oeuvres de P. Vidal de la Blache qui, de 1903 à 1918, a développé une conception originale de la région, l'analysant comme un espace de solidarité économique, ordonné autour de l'activité d'une ville-métropole. Pour notre part, nous nous attachons à l'élaboration des notions de « groupements régionaux » et de « régions économiques », dans les travaux de Paul Vidal de la Blache, mais aussi de ses successeurs. Car, si les études de Vidal sur les « groupements régionaux » sont peu connues, celles des géographes qui l'ont suivi le sont encore moins : prenant pour référence « Les régions françaises » ou « La relativité des divisions régionales » de Vidal, ils ont poursuivi l'élaboration de la notion, rebaptisée « région économique ». Pour analyser la construction sociale de la notion de groupements régionaux, nous ne nous référons pas à la sociologie de P. Bourdieu. Nous nous lançons dans une direction nouvelle pour l'histoire des sciences humaines en appliquant à un épisode de l'histoire de la géographie des concepts issus de la théorie de la traduction et de l'acteur-réseau, théorie conçue au cours des années quatre-vingt par les sociologues Michel Callon et Bruno Latour pour analyser les innovations technologiques ou les développements de la biologie. Nous commencerons par exposer ce qu'on peut retenir de cette théorie. Dans un second temps, nous montrerons comment on peut mettre en oeuvre ses concepts, avec une étude partielle de la définition de groupements régionaux.

## 1. La théorie de la traduction ou le pouvoir des sciences réinterprété

M. Callon et B. Latour comprennent l'élaboration d'une connaissance scientifique comme la mise en place et l'extension progressive d'un système d'actants hétérogènes dénommé acteur-réseau. Un laboratoire a en effet à organiser, à l'amont, une structure pour collecter les ressources nécessaires à la production de connaissances, et, à l'aval, un espace de circulation pour ces connaissances. C'est cette double organisation qu'on analyse comme un système d'actants hétérogènes.

Premier point, la science en action est hétérogène : elle ne fait pas uniquement intervenir des concepts et des méthodes. Dans les ressources de la science, il y a les savoir-faire et les compétences (scientifiques, techniques, administratives), et les hommes qui les mettent en oeuvre. Les chercheurs travaillent aussi à partir de documents et doivent se lier avec ceux qui les fournissent. Et de même, pour les instruments. L'argent est la dernière ressource à considérer, avec les négociations que les scientifiques mènent avec les institutions pourvoyeuses de fonds. Tout aussi divers sont les actants qui entrent en scène dans l'espace de circulation des connaissances : elles seront utilisées, à divers titres, par les collègues chercheurs, par des organisations politiques, ou par des entreprises, etc. Et les actants qui maintiennent la cohésion entre tous les autres, ce sont les « choses » qui sont l'objet de la recherche scientifique, dans la mesure où les chercheurs sont en mesure de maîtriser leur comportement, conformément à ce qu'en attendent les collègues, les politiques ou les institutions diverses.

Second point, nous avons parlé d'actants sans définir cette notion. Pour M. Callon et B. Latour, il fallait, pour décrire les entités à l'oeuvre dans l'acteur-réseau, un concept qui accordât a priori à chacune d'elles un égal pouvoir explicatif. Ils l'ont trouvé dans la sémiotique avec l'actant. Il est défini, de manière très formelle, par les actions qu'il exerce sur les autres ou qu'il subit de leur part ; en l'occurrence, un actant est toute entité

qui contribue à la production et à la diffusion d'une connaissance scientifique, qu'il soit humain comme un géographe, ou non-humain comme un microbe. Il se déduit de la définition de l'actant que l'acteur-réseau est un système ; chaque actant est en interaction avec les autres, toute transformation de l'un peut retentir sur les autres.

Troisième point, l'activité scientifique a ceci de particulier qu'elle crée des macro-entités naturelles et sociales. L'efficacité de telles plantes et de tels sortilèges particuliers du magicien africain ne vaut qu'au niveau microsociologique de sa tribu ; par contre, le principe actif que des biologistes tirent de ces mêmes plantes marchera pour tout malade. Cette efficacité démultipliée de la science n'est concevable que si l'on considère dans les actants du réseau, les porte-parole d'autres réseaux. Une fois mobilisés par les scientifiques, ils mobilisent à leur tour leur réseau.

Cet acteur-réseau que nous venons de décrire, est imaginé par les scientifiques, pour servir le but que leur prêtent les sociologues, rendre leur activité indispensable à la société. Ils cherchent à diriger l'activité des actants de manière à ce qu'elle permette l'accomplissement de leurs recherches - ils écrivent des rapports pour convaincre telle institution de leur procurer des fonds, ils font des manipulations expérimentales pour amener tel non-humain à adopter un certain comportement, etc. Dans ces divers travaux, ils traduisent l'identité des actants : ils la redéfinissent en y intégrant l'activité scientifique mais dissimulent ce coup de force en affirmant qu'il y a équivalence entre les deux versions. Aux actants, ils tendent un soi-disant miroir : ils leurs représentent qui ils sont, quels sont leurs buts ; ils tentent de les persuader que la ligne d'action par laquelle ils atteignent ces buts doit être réformée en association avec les chercheurs. M. Callon (1986) a dégagé une stratégie qui semble être systématiquement employée : les scientifiques font valoir l'existence d'un problème qui entrave l'existence des actants et décrivent leur travail de recherche comme un point de passage obligé pour lever ce problème.

Cette redéfinition de l'identité des actants - qui est à la base de la constitution d'un acteur-réseau - se fait progressivement, au cours de processus d'interactions entre les scientifiques et ceux qu'ils veulent mobiliser. C'est ce processus et son résultat que M. Callon a appelé traduction. A quoi correspondent les interactions dont nous venons de parler ? Dans son travail de redéfinition de l'identité des actants, un laboratoire se coule pour une part, dans des intérêts, des buts explicités par ces derniers, ou du moins dans lesquels ils se reconnaissent ; autrement dit, il se fonde sur des traductions antérieures, établies. Dans ce cas, la probabilité que les actants contestent ses dires, est relativement limitée. Mais, plus généralement, l'identité que le laboratoire leur attribue n'est qu'une hypothèse. Rien n'assure que les collègues reprendront sans contestation telle notion dans leurs travaux, rien ne garantit qu'on n'aura pas à remanier les dispositifs expérimentaux avant que les non-humains se comportent comme on le présume, on ne sait si le public discutera les solutions qu'on prétend apporter à ses problèmes, etc.

Insistons sur ce caractère novateur, hypothétique et négociable, des constructions du monde que lancent les scientifiques. Contrairement à ce qui est présupposé dans nombre d'analyses classiques, la science n'est pas animée par une dynamique interne - dit autrement, les théories n'engendrent pas les théories - et les notions scientifiques ne s'imposent pas aux acteurs par ce qui serait la force intrinsèque des idées vraies. Ce modèle de diffusion des idées scientifiques a été vigoureusement critiqué par M. Callon et B. Latour. Ils s'attachent à restituer aux acteurs de la science, précisément leur capacité d'action : ceux-ci ne reprennent à leur compte un énoncé scientifique que si l'on parvient à les convaincre d'une manière ou d'une autre, que c'est là leur intérêt.

L'acteur-réseau et la connaissance scientifique dont il fonde l'existence sont graduellement construits à la suite d'un processus d'interactions entre les chercheurs et les actants, avons-nous dit. Pourquoi parler de processus ? M. Callon et B. Latour (1981) n'admettent pas l'existence de différences intrinsèques entre les phénomènes macro et micro-sociaux. Ils se refusent à parler des uns en termes de structures et des autres en recourant aux interactions : il n'y a que des réseaux, dont certains réussissent à s'étendre et d'autres non. Ainsi, une idée scientifique hypothétique, controversée, correspond à un acteur-réseau qui mobilise peu d'actants - les relations qui les lient les uns aux autres sont de surcroît instables, pouvant se rompre de façon imprévisible. Inversement, une idée certifiée, « vraie », équivaut à un acteur-réseau qui mobilise lui-même plusieurs réseaux

par le biais de leurs représentants. Autrement dit, l'élaboration et la diffusion d'une idée scientifique, la réussite d'une traduction, correspondent à l'extension et à la stabilisation d'un réseau court (ce processus se fait en quatre phases, problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation, distinctions qui se rapportent au nombre des actants qui se conforment à la traduction des chercheurs).

M. Callon et B. Latour comprennent l'élaboration d'une connaissance scientifique comme la mise en place et l'extension progressive d'un système d'actants hétérogènes dénommé acteur-réseau, avons-nous écrit. Il s'agit maintenant d'explicitier le rapport entre la connaissance scientifique, comme objet de discours, et l'organisation sociale qui a assuré son existence : on peut montrer que cette organisation est inscrite dans les énoncés qui définissent la connaissance en train de se faire. Un acteur-réseau comprend d'abord un laboratoire qui cherche à faire apparaître son savoir-faire et ses compétences comme indispensables. Ce laboratoire s'est lié d'autres scientifiques, ou divers autres acteurs, par l'engagement de leur fournir une certaine maîtrise du comportement des choses. Pour ce faire, il retranscrit, dans les catégories d'analyse opératoires pour lui, le savoir et les attentes des actants qu'il veut mobiliser. On verra dans la section suivante ce que cela signifie concrètement.

En bref, la théorie de la traduction a pour but d'expliquer conjointement l'élaboration et la diffusion des connaissances scientifiques - soit la construction de macro-entités naturelles et sociales. Elle analyse l'extension progressive du système d'actants hétérogènes qu'un laboratoire a structuré autour de son activité. Cela revient à étudier les processus d'interactions entre eux ; au cours de celles-ci le « rôle », ou traduction, que les chercheurs avaient attribué aux actants, est discuté et remanié, voire accepté. On a dans ce cas reconnu aux scientifiques l'autorité de parler au nom de la nature et de la société et de les mobiliser.

On comprend finalement ce qui motive l'usage du mot traduction pour désigner le mécanisme fondateur de l'activité scientifique. Définie de manière générale, une traduction opère le passage d'un énoncé en un autre énoncé considéré comme équivalent. Dans l'optique des sociologues, plusieurs langages, ceux des actants, souvent initialement incompatibles, sont convertis en une langue commune, celle de la problématique scientifique d'un certain laboratoire. Bien qu'elle prétende l'être, cette conversion ne saurait être absolument fidèle aux discours initiaux des actants, et cela pour deux raisons. La première est évidente : quand un laboratoire traduit ce que veulent des profanes, il intègre à leurs représentations des pratiques scientifiques qui en étaient auparavant absentes. De manière plus générale, B. Latour a appliqué aux textes scientifiques, un principe soutenu depuis longtemps par la critique littéraire : il n'y a pas de rapport réaliste entre le monde et les discours - y compris ceux des scientifiques. De ce fait, une idée scientifique ne se diffuse pas en demeurant identique à elle-même : une proposition scientifique qui circule, est un énoncé qui est approprié, qui est transformé, plus ou moins, pour les besoins de l'activité de celui qui l'a repris à son compte, qu'il soit scientifique ou profane. Sélectionnant les catégories, modifiant les relations qui définissaient la notion initiale, il opère un travail de déconstruction.

## **2. Un exemple de mise en oeuvre**

La première partie de notre travail consiste à établir la socio-logie de la notion de « groupements régionaux » ; ici, nous nous contenterons d'une étude partielle de sa définition. Mais auparavant, je rappellerai les circonstances dans lesquelles ont été conçues les notions de groupements régionaux et de régions économiques. En 1910, le Président du Conseil, A. Briand, fit de la réforme administrative un des articles de sa campagne pour les législatives et commanda à Vidal de la Blache une étude sur les « groupements régionaux ». Cette réforme ne vit pas le jour, Briand en ayant fait un corrolaire de la suppression du scrutin d'arrondissement, sujet alors hautement controversé. Vidal a néanmoins continué à défendre jusqu'à sa mort l'idée de groupements régionaux et a rédigé plusieurs textes sur le sujet. Il y montrait que des villes comme Lyon, Nancy, Rouen, dirigeaient l'activité industrielle, commerciale, financière, agricole, technique, sur un espace plus ou moins étendu qui les environnait. Sa réflexion avait intéressé un certain nombre d'hommes politiques, dont J. Hennessy, député qui fut à l'origine de la mise en place en 1915 d'une décentralisation économique, sur la base de Comités consultatifs d'action économique associés aux régions militaires. La relative réussite de ces comités permit de faire avancer l'idée de « régions économiques ». En mars 1917, le Ministère du Commerce

constitua un service d'étude pour leur délimitation. Ce service fut dirigé par un élève de Vidal, Henri Hauser. La réflexion géographique sur les régions économiques inspira bien plus en dehors, ou aux marges de la géographie universitaire qu'au sein de celle-ci. En 1921, dans *La géographie de l'histoire*, C. Vallaux et J. Brunhes condamnèrent les analyses de Vidal de la Blache. Si l'on sonde le corpus des monographies régionales dans les années vingt / trente, on trouve cependant des études telles que la thèse de M. Perrin, en 1937, sur La région économique de Saint-Etienne, thèse dirigée par A. Demangeon.

Nous partons de l'hypothèse qu'on peut « lire » dans la définition des groupements régionaux, le travail de Vidal de la Blache pour constituer un acteur-réseau autour de sa représentation de géographe de la réforme régionale. Cet acteur-réseau est l'ensemble coordonné des actants interagissant pour la production et la diffusion de la notion de groupements régionaux. Nous voyons ainsi sa définition comme, d'une part, un témoignage de l'ambition d'un géographe à rendre ses compétences indispensables. Une telle ambition est explicite chez Vidal de la Blache, qui fait valoir l'objectivité du discours scientifique, en l'opposant à l'opinion du commun des mortels : « (...) il ne serait pas mauvais qu'alors (l'opinion) eût été préalablement éclairée par des enquêtes ouvertes et de libres études. Il y règne en effet une certaine incertitude. Chacun envisage le problème au gré de ses préférences (...). Nous croyons que la réforme ne sera féconde que si elle prend pour base l'observation des réalités vivantes (...). » (Vidal de la Blache, 1911, p. 3). D'autre part, la définition des groupements régionaux est marquée par la préoccupation que Vidal de la Blache a eue de mobiliser dans son réseau certains actants : ceux qui lui fournissaient des ressources pour l'élaboration de cette notion, ceux qui lui apparaissaient essentiels pour qu'elle soit diffusée. Vidal de la Blache avait observé qu'une analyse scientifique, si rigoureuse qu'elle fût, ne s'imposait pas d'elle-même. Il devait intégrer dans sa réflexion les réactions de son public, sous peine de la voir demeurer sans écho ; citant « *Les régions françaises* », il dit y avoir exprimé : « une opinion aussi fondée qu'il m'a été possible ; mais je me rends bien compte que dans cette question de solution pratique et actuelle, il y aurait avantage à provoquer un échange de vues entre des hommes compétents, entre des hommes qui ont l'habitude des discussions politiques, mieux formés sans doute et mieux préparés que moi-même à l'examen des difficultés pratiques qui peuvent se produire. » (Vidal de la Blache, 1913, p. 3).

Dans la définition des groupements régionaux est inscrite l'ambition d'un géographe à rendre ses compétences indispensables. Autrement dit, cette définition est structurée par des catégories dont la maîtrise constitue la compétence propre de Vidal de la Blache en tant que géographe. Cette idée de compétence propre est aussi essentielle que difficile à définir empiriquement. Dans son étude sur Pasteur, B. Latour l'avait décrite comme la capacité des biologistes à maîtriser expérimentalement le comportement des microbes. On dira ici, peut-être à titre précaire, et sans justification, que la compétence spécifique du géographe tient dans sa capacité à dégager et représenter ce que nous appellerions aujourd'hui l'organisation de l'espace. Les catégories d'analyse qui forment sa compétence propre, Vidal de la Blache les a tirées d'une déconstruction du savoir géographique antérieur. Tout d'abord, les « formations politiques », et donc les groupements régionaux, correspondent à des espaces évolutifs, ordonnés par l'activité de grandes villes ; nous montrerons, dans notre thèse, que la lecture de F. Ratzel est ici la référence de Vidal. Second point, les groupements politiques sont organisés à partir de villes « nodales » ; Vidal de la Blache a marqué sa dette à l'égard de Mackinder pour son concept de nodalité - il a cité dans « *Les régions françaises* », *Britain and the british seas* (1902). Ces éléments formels de définition n'apparaissent jamais en tant que tels ; Vidal de la Blache n'a pas défini abstraitement les groupements régionaux comme nous venons de le faire.

Et cependant, les idées de « formation politique », de « nodalité », structurent bien la lecture, ou le commentaire, que Vidal de la Blache a donné des représentations spatiales des actants qu'il a voulu mobiliser : ce sont cette lecture, ce commentaire, qui constituent en propre la définition des groupements régionaux. Car on a vu que Vidal de la Blache se devait de mobiliser dans son réseau les actants qui lui fournissaient des ressources, ceux qui lui étaient nécessaires à la diffusion de la notion de groupements régionaux. Or chaque alliance passée avec un actant signifie, pour nous, l'engagement de la part de Vidal de lui fournir une certaine maîtrise de l'organisation des divisions régionales, ou (et) des représentations des autres actants sur ces régions. Par exemple, on peut montrer que la commande passée par Briand est l'expression d'une double attente à l'égard de Vidal : il espérait une cartographie des groupements régionaux, et il souhaitait une formulation



susceptible d'emporter l'adhésion du milieu politique. Pour tenir de tels engagements, Vidal de la Blache se devait de réaliser deux choses. D'une part, il ne pouvait songer mettre en évidence les divisions régionales s'il n'intégrait pas dans ses analyses les savoirs antérieurs. D'autre part, Vidal de la Blache devait persuader du bien-fondé de l'idée de groupements régionaux. Il ne pouvait espérer susciter l'adhésion des actants à cette idée si elle ne leur apparaissait pas conforme aux intérêts qu'ils avaient fortement exprimés. Autrement dit, la définition des groupements régionaux se devait d'être alignée sur les représentations des divisions régionales déclarées idéales par les actants, c'est-à-dire qu'elle devait comporter les mêmes termes essentiels. En bref, cette définition conjugue les catégories de géographe de Vidal de la Blache aux discours sur les régions, ou sur les départements, des actants qu'il a cherché à mobiliser.

Nous allons étudier la socio-logie de la notion de groupements régionaux sur un point particulier de leur définition, en prenant pour base « Les régions françaises » (1910), le premier texte que Vidal de la Blache leur ait spécialement consacré. Pour lui, l'existence des groupements régionaux ne remet pas en cause celle des départements : ils sont simplement ce qui doit succéder aux départements dans l'évolution du maillage territorial français. Cet élément de définition apparaît comme le démenti d'une crainte exprimée par nombre de fonctionnaires et d'hommes politiques : régions et départements étaient dans leurs esprits deux idées antagonistes. Ayant intérêt au maintien des départements, ils refusaient donc la régionalisation. Or, pour Vidal de la Blache, comme pour A. Briand, il était impératif de convaincre ces acteurs. Sans eux, pas de vote de la réforme régionale, et pas d'avenir pour la notion de groupements régionaux : elle était condamnée à ne circuler, au mieux, que dans le cercle restreint du milieu géographique. Vidal de la Blache a donc aligné sa définition sur l'opinion de ces acteurs mais a structuré son analyse avec une catégorie de géographe - la formation politique, et l'espace évolutif qui lui correspond.

Pour établir notre propos, il nous faut établir trois choses : 1) à partir des « Régions françaises » il nous faut montrer que Vidal de la Blache voyait les fonctionnaires et les « politiques » comme nécessaires à la diffusion de l'idée de groupements régionaux ; autrement dit il faut montrer qu'ils étaient des actants de son réseau ; 2) il nous faut restituer les discours de ces actants, dans lesquels ils soutenaient le département et dénonçaient les régions ; grâce à ces discours, ou à d'autres semblables, Vidal de la Blache a pu se représenter ce que voulaient politiques et fonctionnaires en matière de régionalisation ; 3) ceci fait, on est en mesure d'analyser la socio-logie de l'élément de définition des groupements régionaux auquel nous avons fait allusion.

### **1) Des actants du réseau vidalien : les « politiques »**

En première approche, le réseau vidalien de 1910 compte six actants : outre Vidal lui-même, il y avait ceux qui lui ont fourni des ressources (les directeurs de la Revue de Paris qui ont publié son article, un ensemble de géographes et d'ingénieurs qui ont produit les monographies économiques régionales qui ont documenté ses analyses) et ceux qui devaient reprendre à leur compte l'idée de groupements régionaux (les « politiques » qui devaient voter la réforme régionale, les « milieux d'affaires » qui devaient la soutenir, l'objet « groupements régionaux » qui devait se comporter comme Vidal l'avait représenté). Il s'agit d'entrer dans les distinctions du texte vidalien, plus subtiles que les catégories que nous avons employées jusqu'à présent : Vidal de la Blache a mis en scène A. Briand, les parlementaires, l'administration et les notabilités locales. Plus exactement, nous avons retranscrit les expressions suivantes : Vidal de la Blache a fait allusion à « l'éloquence parlementaire » (p. 8) et aux « entraves législatives » (p. 848), aux « habitudes administratives » et au « formalisme administratif » (p. 848), aux « intérêts locaux » (p. 848) et à l'« esprit de clocher » (p. 849).

Dans « Les régions françaises », Vidal de la Blache a traduit les « politiques », il a problématisé leur identité pour les persuader de l'intérêt des groupements régionaux. Les parlementaires étaient en matière de régionalisation, au mieux, des velléitaires : « L'éloquence parlementaire abonde en sonorités sans écho ; c'est une heureuse et rare surprise d'y entendre des mots qui portent. » (p. 821). Au pire, les députés s'opposaient à toute réforme décentralisatrice ; Vidal a récriminé contre les « entraves législatives ». Les administrations et les hommes politiques locaux font, eux, de l'obstruction systématique. Vidal de la Blache s'est indigné contre ce qui lui apparaissait comme leur préoccupation première, préserver leur pouvoir : « En face du formalisme

administratif pour qui toute initiative régionale est une usurpation, se dresse l'esprit de clocher qui ramène tout à sa mesure. » (p. 849). Vidal de la Blache a affirmé que la régionalisation ne signifiait pas un amoindrissement du pouvoir des « politiques » mais seulement une autre façon de l'exercer, qui permettait que soit préservée son intégrité. Car on ne peut plus poursuivre sans problèmes l'exercice classique du pouvoir : « La puissance de l'Etat s'exerçant sans intermédiaire sur le département est un contresens dans la vie moderne. (...) Le temps n'est plus de chercher dans la centralisation le secret de la force. » (p. 849). Vidal voyait une preuve de ce qu'il avançait dans le « bilan final de ces plans d'ensemble qui, malgré la féconde inspiration dont ils étaient issus, se sont émiettés, non sans assurément avoir produit des effets utiles, mais bien inférieurs à l'effort dépensé. L'effort dirigé de trop loin porte à faux. » (p. 848).

## **2) Les discours des « politiques » sur les départements et les régions**

Pour comprendre la traduction de l'identité des « politiques » qu'a donnée Vidal de la Blache, il faut avoir idée de la manière dont ils se représentaient leurs intérêts en matière de réforme régionale. On en a une première approximation avec le discours de Saint-Chamond d'A. Briand, le commanditaire de la recherche de Vidal de la Blache - ce discours est cité dans « Les régions françaises ». Briand avait bien saisi l'importance des intérêts qui gravitaient autour du département, et avait assuré qu'il y aurait régionalisation et maintien du département. Deux auteurs nous permettent de le préciser. Le premier est un contemporain de Vidal. Paul Roden, dans une thèse de droit sur La réforme administrative par la réforme géographique (1906), a exposé tous les « intérêts professionnels » liés aux départements. Il a décrit l'existence d'une relation consubstantielle entre les départements et l'administration : « L'administration française s'est incarnée dans les divisions géographiques, faisant de ces rouages les principes de leur organisme et les raisons de leur développement. » (p. 18) Les fonctionnaires départementaux constituaient une population non négligeable. Comptons, pour chacun des quatre-vingt-six départements, le préfet et le sous-préfet, le conseil de préfecture et le secrétaire général. En outre, chaque branche de l'administration avait, en sus de ses services centraux, autant de services départementaux que de départements. Par ailleurs, les députés avaient aussi un « intérêt professionnel » au maintien des départements. Qui aurait accepté de compromettre son élection en défendant la régionalisation, sachant que son audience y était hostile : « Ainsi, en 1789, les délégués de la nation avaient déjà la crainte de l'électeur. Que ne serait-ce aujourd'hui où cette crainte détruirait les raisonnements les plus probants (...) » (p. 105) Roden a illustré cette hostilité du public à la régionalisation, hostilité causée par le déplacement de pouvoir qu'elle pouvait signifier : « Quelle est la ville qui consentirait à déchoir de son rang de chef-lieu de département, de centre judiciaire, sans avoir épuisé tous les moyens de résistance auxquels un gouvernement quel qu'il soit, sera toujours obligé de compter ? » (p. 102).

Le cas des relations entre les hommes politiques radicaux et le régionalisme a été plus particulièrement étudié par l'historien S. Berstein (1977). Rappelons que les radicaux étaient le groupe parlementaire le plus nombreux à la Chambre des députés en 1910. S. Berstein a mis en évidence les « intérêts professionnels » que les radicaux pouvaient avoir à défendre le département ; mais il a aussi montré que le département incarnait pour eux certaines valeurs politiques. S. Berstein a précisé d'abord que le problème du régionalisme était, avant la première guerre mondiale, un problème secondaire pour le parti dans son ensemble, même si certains de ses membres étaient des défenseurs fameux de la décentralisation. Les radicaux se définissaient en premier lieu comme les héritiers de la Révolution française ; à ce titre, ils affirmaient « le dogme de l'unité et de l'indivisibilité de la République ». Une fois seulement, en 1898, ils lancèrent au parlement un manifeste décentralisateur. Mais, vers 1910, les radicaux ont réussi à contrôler un certain nombre de rouages administratifs, auparavant aux mains de formations politiques qui leur étaient hostiles ; il s'est installé des préfets et des sous-préfets qui, au contraire, soutiennent leur cause. De ce fait, les velléités décentralisatrices de 1898 se sont évanouies : « Les préfets, les fonctionnaires, les magistrats, sont attaqués, non parce qu'ils sont les représentants d'un pouvoir parisien opprimant les collectivités locales mais parce qu'ils servent un gouvernement de modérés et de progressistes et qu'ils entravent au profit de ceux-ci l'action politique des radicaux. »

## **3) Eléments pour une socio-logie des groupements régionaux**

Vidal de la Blache a aligné, sur un point, sa définition des groupements régionaux sur l'opinion des « politiques » qu'il avait à convaincre, mais a structuré son analyse avec une catégorie de géographe - la formation politique, et l'espace évolutif qui lui correspond. En 1898, dans « La géographie politique - à propos des écrits de Mr Frédéric Ratzel », Vidal de la Blache avait décrit les formations politiques comme des entités évolutives, suivant les transformations des modes de communication et les progrès de la civilisation qui leur étaient associés. Dans « Les régions françaises », Vidal a défini les groupements régionaux comme des « formations politiques ». Ils sont de ce fait évolutifs et marquent une étape dans la dynamique d'expansion spatiale qui caractérise les entités politiques au cours de l'histoire : « Il semble que tout ce qui est doué de force obéisse, en cherchant à s'étendre, à un instinct vital » (p. 824). En ce sens, les groupements régionaux sont issus des départements, qui ont fait leur temps : « (...) il nous semble qu'il existe en effet entre ce cadre et les phénomènes qu'il prétend circonscrire une disproportion qui va s'accroissant et que les législateurs de la Constituante étaient dans l'absolue impossibilité de prévoir » (p. 822).

Le département est périmé mais l'émergence de cadres spatiaux nouveaux ne le condamne cependant pas, et ceci à double titre. Pour certains régionalistes, les départements étaient intrinsèquement mauvais, par opposition aux régions, ou plus exactement aux provinces ou aux « pays », qui, eux, n'étaient pas artificiels ; Vidal de la Blache s'est inscrit en faux contre cette opinion. Du fait que les départements ne correspondent pas à des relations naturelles, on ne saurait cependant affirmer qu'il en fut de même par le passé : « Mais l'étude des documents montre au contraire que le désir de donner satisfaction aux relations naturelles et pré-existantes fut un de ceux qui inspirèrent en 1790, les délibérations des Constituants » (p. 822). En second lieu, chez certains régionalistes, l'établissement des régions supposait la suppression des départements. Rien de tel dans l'article de Vidal : « Je ne crois donc pas que la réforme qu'envisagent certains observateurs puisse consister dans la suppression de ce rouage ; ni qu'il y ait lieu, pour employer le langage des physiologistes de pratiquer l'ablation d'un organe témoin » (p. 822).

Ainsi, nous nous sommes efforcé de démontrer l'intérêt de la théorie de la traduction, qui révèle comment les énoncés scientifiques conjuguent les catégories scientifiques et les représentations sociales sur le monde. Vidal de la Blache n'était pas un scientifique travaillant dans une tour d'ivoire : on a vu ici que ses analyses assimilaient les débats politiques du moment. Mais il n'était pas non plus manipulé par les « politiques » : il n'a pas reproduit leur opinion, il l'a intégrée dans son système d'analyse du monde, il l'a saisie sous son point de vue de géographe.

## **Bibliographie**

BERTHO, C., « L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype », Actes de la recherche en sciences sociales, no 35, 1976, p. 47-63.

CALLON, M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », Année sociologique, 1986, p. 169-208.

CALLON, M., La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques, Paris, La Découverte, 1989, 214 p.

CALLON, M., « Techno-economic networks and irreversibility », A sociology of monsters - essay on power, technology and domination, LAW, J. (editor), London, Routledge, 1991, 273 p.

CALLON, M., LATOUR, B., « Unscrewing the big Leviathan : how actors macro-structure reality and sociologists help them to do so », Toward an integration of macro and micro sociology, KNORR-CETINA, K., CICOUREL, A.(editors), London, Routledge, 1981.

CALLON, M., LAW, J., « On the construction of sociotechnical networks ; content and context revisited »,

Knowledge and society 8, 1989.

CALLON, M., LAW, J., RIEP, A., Mapping the dynamics of science and technology, London, Mac Millan, 1985.

CHARTIER, R., « Science sociale et découpage régional », Actes de la recherche en sciences sociales, no 35.

CLAVAL, P., NARDY J.-P., Pour le cinquantenaire de la mort de Paul Vidal de la Blache, Cahiers géographiques de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1968, 130 p.

LATOUR, B., Les microbes, guerre et paix, suivi de Irréductions, Paris, Métailié, 1984, 281 p.

LATOUR, B., La science en action, Paris, La Découverte, 1989, 450 p.

LATOUR, B., « Technology is society made durable », A sociology of monsters - essay on power, technology and domination, LAW, J. (editor), London, Routledge, 1991, 273 p.

OZOUF-MARIGNIER, M.-V., ROBIC, M.-C., « La France au seuil des temps nouveaux, Paul Vidal de la Blache et la régionalisation », L'information géographique, 1995.